

# Le cdH renvoie dans les limbes les recettes du passé de Christophe Lacroix

**Le ministre cdH Maxime Prévot tacle sèchement les idées fiscales de son collègue Christophe Lacroix qui risquent de martyriser la classe moyenne et de faire fuir les investisseurs.**

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

Retour à l'envoyeur... L'idée lancée par le ministre du Budget Christophe Lacroix (PS) dans «L'Echo» d'augmenter la taxation sur les hauts revenus dans le cadre d'une réforme fiscale a été froidement accueillie dans les rangs du cdH, le partenaire des socialistes en Wallonie. «Inutile d'en parler en gouvernement», lâche un représentant. «C'est non négociable», renchérit un autre.

## Prévot tacle Lacroix

Le ministre Maxime Prévot, l'homme fort des humanistes en Wallonie et poids lourd du gouvernement régional, est encore plus clair: «Ce dont la Wallonie a besoin, c'est de consolider sa classe moyenne et d'attirer les investisseurs. On ne peut pas empêcher un membre du gouvernement d'avoir des idées mais je suis surpris par les déclarations de Christophe Lacroix. Je lui ai déjà dit en gouvernement que le cdH refusera qu'on augmente les additionnels à l'IPP.»

Maxime Prévot est d'autant plus

en colère que le même Christophe Lacroix a expliqué lundi qu'il analysait la faisabilité d'une semaine de quatre jours dans quelques secteurs de la fonction publique. «C'est le genre d'annonces qui effrayent ceux qui entreprennent, c'est-à-dire les capitaines d'entreprise qui atteignent les niveaux de revenus évoqués par Christophe Lacroix. La Wallonie a besoin d'attirer les investisseurs, pas de les faire fuir. Aux yeux du cdH, la combinaison de la hausse des additionnels et de la baisse du temps de travail va conduire à une explosion du coût du travail. Il s'agit de recettes du passé qui n'ont pas procuré de résultats. La priorité, c'est le plan Marshall», affirme Maxime Prévot, qui y voit une façon pour le PS de se repositionner face à la montée du PTB dans les sondages. Et de prévenir: «Le cdH est demandeur d'une réforme fiscale mais tout ne doit pas systématiquement se penser à la seule lumière de la ventilation des revenus en matière de fiscalité.» À bon entendeur, salut!

## Ok pour Ecolo, nient des libéraux

Du côté de l'opposition, les avis sont partagés. Chez Ecolo, les pistes évoquées par le ministre Lacroix sont positivement accueillies. «Depuis le début de la législature, nous appelons le gouvernement à se saisir de ses le-

viens fiscaux pour mettre en place une fiscalité plus juste», rappelle Stéphane Hazée, le chef du groupe Ecolo au Parlement wallon. Il entend néanmoins juger sur pièces. «Il faudra évidemment analyser les mesures concrètes pour voir les effets de redistribution. Si on prend la réforme du bonus logement, nous avons été déçus de la faiblesse de cette réforme. La fiscalité écologique doit également être abordée.»

Côté libéral, Pierre-Yves Jeholet dénonce la rage taxatoire. Pour le MR, augmenter les impôts sur le revenu est un sujet tabou. «Depuis 2002, les droits de donation ont augmenté de 530%, les droits de succession ont progressé de 155% et les droits d'enregistrement de 126%. Le gouvernement de gauche n'a que la taxation en bouche. Ce gouvernement, et le PS en particulier, est l'antithèse du tax shift. Le ministre a-t-il seulement consulté les communes et les provinces pour sa réforme fiscale? Elles représentent 3 milliards de recettes fiscales.»

Pierre-Yves Jeholet reste par ailleurs perplexe quant à la volonté du ministre de supprimer la taxe de télé-redevance. «C'est la troisième fois que le ministre nous vend cette suppression. La première fois, il est revenu sur ses déclarations. La deuxième fois, il voulait faire payer cette taxe par la classe moyenne» rappelle-t-il.

## LE PLAN LACROIX

### QUELS WALLONS CONCERNÉS ?

Lorsqu'on passe au peigne fin les déclarations de l'impôt des personnes physiques pour l'année 2013 compilées par la DG Statistique, on s'aperçoit que **40.799 déclarations se retrouvent dans la catégorie des Wallons déclarant un total de revenus professionnels net dépassant les 100.000 euros** sur l'année. Il n'est malheureusement pas possible d'accéder à des données plus précises, notamment celles comprises entre 120.000 et 200.000 euros par an, la cible du projet de relèvement des additionnels à l'IPP suggéré par le ministre Lacroix. Notons que ces 40.799 déclarations représentent **2,05% du total des déclarations wallonnes pour un montant de 6,19 milliards d'euros**, soit 10,67% du montant global déclaré comme revenus professionnels nets dans le sud du pays.

SN

«Je lui ai déjà dit en gouvernement que le cdH refusera qu'on augmente les additionnels à l'IPP.»

**MAXIME PRÉVOT**  
VICE-PRÉSIDENT DU  
GOUVERNEMENT WALLON